



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécurité publique du Val-de-Travers : rétrospective de l'année 2018

Mardi dernier, les services communaux de la protection de la population, ainsi que la police neuchâteloise, ont présenté leurs activités et les statistiques 2018. Une année marquée au Val-de-Travers par la tempête Eleanor et d'importantes inondations en janvier.

Le désormais traditionnel rapport annuel de la sécurité publique du Val-de-Travers s'est déroulé le mardi 26 mars à Couvet en présence de représentants des autorités politiques, ainsi que d'organisations de protection de la population fédérales, neuchâteloises, vaudoises et de France voisine. La sécurité publique n'ayant d'avenir que dans une étroite coordination entre les partenaires, ce rapport était l'occasion de présenter le travail qui a été réalisé durant toute l'année par les services de sécurité de proximité, de police du feu, de défense incendie, de protection civile et des ambulances.

Invitée pour cette édition, la police neuchâteloise a mis en avant l'indispensable collaboration mise en place avec notre service de sécurité de proximité en particulier et avec la commune plus généralement.

Parmi les nombreuses activités recensées, nous pouvons citer : 1'109 interventions ambulancières, 121 interventions des sapeurs-pompiers, pas moins de 725 heures de soutien à la vie locale fournies par la sécurité de proximité lors des manifestations, 590 jours/hommes réalisés par les astreints de la protection civile notamment lors de l'opération d'assainissement des sites karstiques commencée en 2015 et terminée en 2018.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
**Sécurité publique du Val-de-Travers :
rétrospective de l'année 2018**

La tempête Eleanor a contribué à gonfler ces chiffres par rapport à l'année précédente. Ce sinistre d'envergure a nécessité la mise en place d'un organe de conduite régional (OCRg) qui a permis la coordination des différentes opérations sur le territoire valloisier.

Pour rappel, ce ne sont pas moins de 1'200 heures d'intervention, 60 heures de gestion du poste de commandement opérationnel, 100 hommes, 40 véhicules et remorques, 300 repas servis aux intervenants, 300 sacs de sable, un dispositif d'accueil citoyen en attente au Centre sportif régional de Couvet, six séances de l'OCRg et cinq séances de l'organisation de gestion de crise et de catastrophe du canton de Neuchâtel (ORCCAN), qui doivent être mentionnés.

Notre système de milice étant basé sur le dévouement d'une multitude de personnes de bonne volonté, le Conseil communal manifeste sa reconnaissance au personnel communal ainsi qu'aux 371 volontaires qui s'engagent au service de la protection des personnes et des biens de notre région – une action qui doit être encouragée et valorisée.

Il tient également à remercier les employeurs qui permettent de concilier la précieuse disponibilité du personnel bénévole avec l'activité de leur entreprise. Il adresse enfin sa vive reconnaissance aux familles qui sont solidaires de ce bel engagement citoyen.

Le Conseil communal aimerait finalement souligner que la sécurité publique est l'affaire de tous et que notre démocratie est un savant équilibre entre sécurité et liberté. Il invite par conséquent les habitants du Val-de-Travers à s'investir pour bâtir une société libre, sûre et ouverte, dans le respect des lois et des droits fondamentaux.

« Il n'est point de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage. », Périclès, dans *Le Censeur ou Examen des actes et des ouvrages qui tendent à détruire ou à consolider la constitution de l'État*, Charles Comte et Charles Dunoyer, 1815

Val-de-Travers, le 26 mars 2019

LE CONSEIL COMMUNAL

